

# CHANTAGE et HOLD UP sur nos R.T.T ... ça va péter !



« Maintien de 4 000 emplois contre nos RTT...

**Pas question.. Ce n'est ni amendable, ni négociable »**

La ministre de la santé annonce un plan d'économie pour 2015, lié au pacte de responsabilité de plus de 3 milliards dont 825 millions pour l'hôpital, soit 22 000 postes à supprimer. Le directeur général actionne un levier supplémentaire pour répondre au plan d'économies APHP exigé, soit 25 millions d'euros sur les 150 millions pour 2015.

**Martin Hirsch impose un chantage aux agents : « Pour ne pas perdre 4000 emplois à l'APHP, il faut remettre en cause les protocoles 35h et supprimer des RTT »**

Dans la boîte à outils du DG, une méthode bien connue du monde du travail notamment dans les usines, le « chantage » et la « culpabilisation » sont utilisés pour demander des efforts supplémentaires aux agents ( augmentation du temps de travail, perte de salaires etc..) pour soit disant « sauver » les emplois ou l'entreprise .

**Le DG nous propose « de travailler plus pour galérer plus »** en remettant en cause l'organisation du temps de travail, tout en piétinant nos acquis sociaux.

Monsieur le Directeur Général, nous ne pouvons accepter ce chantage, car, que l'on soit personnel administratif, ouvrier, soignant, **ce n'est pas aux agents, ni aux patients de payer la facture de l'austérité !**

**A l'hôpital, les 35 h ne sont malades que du manque d'effectifs et des suppressions d'emplois.**

**LE 21 MAI .. TOUS EN GREVE ET DANS LA RUE  
11 H DEVANT LE SIEGE  
ET DEMAIN , ON CONTINUE ...**



## LE PROJET de HIRSCH CONTRE nos 35 Heures :

“dans son document d'orientation sur l'organisation du temps de travail, la direction générale de l'AP-HP prévoit de remettre en cause le nombre de nos RTT....pour supprimer des milliers de jours de RTT” et donc de son calcul de postes à rendre ..

### ACTUELLEMENT NOS 35 HEURES sont :

**7h36 avec repos fixes travail du lundi au vendredi : 18 RTT et 2 RR/FP**

**7h36 avec repos variables (travail le Week-end) : 18 RTT et 2 RR/FP**

**7h50 avec repos variables (travail le Week-end) : 20 RTT et 4 RR/FP**

**10h de nuit : 71 RR/FP**

### CONCRETEMENT,

### QUEL EST L'OBJECTIF de HIRSCH ?

Faire passer et généraliser le temps de travail quotidien en 7h30 voire 7 h.

### IMPACT DES DIFFERENTES POSSIBILITES :

➤ Passage des agents de 7h36 à 7h30 :

PERTE de 5 RTT

➤ Passage des agents de 7h50 à 7h36 :

PERTE de 9 RTT

➤ GENERALISATION DES 7 H :

PERTE de 20 ( en 7h36) à 24 RTT (en 7h50)

**SUPPRESSION DES RTT POUR RECUPERER DES JOURS DE TRAVAIL :** “chiffres tirés d'un document officiel de la DRH)

Pour la DG : “ passer les agents en 7h30 permettrait de récupérer 300 000 jours de repos soit l'équivalent de 1500 postes à temps plein.”

“et le passage de 7h50 à 7h36 permettrait de récupérer 60 000 jours de repos soit l'équivalent de 300 postes à temps plein”

**DANS TOUTE L'AP-HP, PAS QUESTION DE REMETTRE EN CAUSE NOS RTT .. AGISSONS ! NE LACHONS RIEN !**

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS

### NOUS AVONS LES REPONSES ..

#### **QUESTION : LA REMISE EN CAUSE DES RTT EST-ELLE DÉJÀ PASSÉE ?**

**NON**, à ce jour rien n'est fait. Rien n'est signé, rien n'est accepté. La direction voudrait débiter les discussions avec les syndicats le mercredi 6 mai et que le plan soit appliqué au 1er janvier 2016.

**Pour garder nos RTT, il faut que l'on soit nombreux à nous mobiliser pour s'opposer au projet de la direction générale.**

#### **QUESTION : SI ON NOUS SUPPRIMAIT DES RTT, VA-T-ON AUGMENTER NOS REMUNERATIONS ?**

**NON**, car d'après la direction, le temps de travail annuel n'augmenterait pas. Donc pour elle, pas de raison d'augmenter nos salaires.

#### **QUESTION : Si la direction diminue le temps de travail journalier, comment faire autant de tâches en moins de temps ?**

Ce n'est pas le problème de la direction générale. Elle se moque autant du sort des patients que du nôtre.

***Pas question d'accepter une intensification du travail ! L'AP-HP doit embaucher !***

#### **QUESTION : SI ON TRAVAILLE TOUS PLUS DE JOURS DANS L'ANNÉE, L'EFFECTIF QUOTIDIEN SERA-T-IL PLUS IMPORTANT ET DONC LA CHARGE DE TRAVAIL ALLÉGÉE ?**

**NON**, même si c'est ce que prétend la direction. Elle supprimerait les emplois de nos collègues en CDD, ne remplacerait pas les départs en retraite... En clair, elle continuerait de supprimer des emplois et d'intensifier le travail.

***Non à la surcharge de travail***

#### **QUESTION : SI JE N'AI PLUS ASSEZ DE RTT, COMMENT VAIS-JE COUPER MA « GRANDE SEMAINE » ET NE PAS FAIRE 7 JOURS D'AFFILÉE ?**

La direction coupe déjà parfois les RH. Son objectif est de le généraliser.

***Deux jours consécutifs, c'est un minimum !***

#### **QUESTION : Est-ce vrai que dans certains services, le temps de repas ne serait plus compté dans le temps de travail ?**

**OUI**, pour tous les personnels non soignants.

***Pas question de travailler une demi-heure de plus chaque jour et gratuitement !***

#### **QUESTION : Est-ce vrai qu'il est question de poursuivre la remise en cause des équipes fixes (Matin et Après-midi) ?**

**OUI**, la direction insiste sur ce point dans son nouveau protocole. ***Non à la flexibilité qui malmène la vie privée***

#### **QUESTION: PUISQUE LA DIRECTION VEUT CHANGER NOS HORAIRES DE TRAVAIL, NE SERAIT-IL PAS MIEUX POUR NOUS QUE L'ON PASSE EN 12H PAR JOUR OU 4 JOURS PAR SEMAINE ?**

Changer les horaires ne peut régler le problème du sous-effectif. Nous serons toujours officiellement à 35 H donc pas plus nombreux pour faire le travail, qu'on soit en 7h30, 9h, 10h ou 12h.

***SEULE L'EMBAUCHE REGLERA LE PROBLEME***

#### **QUESTION : EST-CE VRAI QUE LA DIRECTION VEUT SUPPRIMER LA JOURNÉE DE LA FÊTE DES MÈRES, JOURS MEDAILLES, JOURS EVENEMENTS FAMILIAUX, etc ... ?**

**OUI : et tout cela pour récupérer des jours et donc des emplois .. C'est écrit dans le document**

- Suppression jours médailles 17 emplois
- Suppression fêtes des mères 161 emplois
- les jours événements familiaux 33 emplois
- Suppression des RH dus avant ou après les congés bonifiés pour récupérer 16 emplois

## La réduction du temps de travail ... J'y tiens

**“ les RTT on s'est battu pour les gagner..On se bat pour les garder”**

### **En 2002, des 35 h APHP , meilleures que le protocole national**

Nous avons obtenu par la lutte une application des 35 h avec :

- le temps de repas inclus dans le temps de travail (30')
- L'acquisition de 18 à 26 jours de RTT
- Le temps d'habillage et de déshabillage (10')

Le protocole central a aussi permis l'acquisition de droits supplémentaires dans les protocoles locaux.

La Direction Générale en avait profité pour supprimer un nombre de jours spécifiques de l'AP :

4 jours du DG et 3 RS ( Dimanche de Pâques, Pentecôte 2, le demi Mardi gras et mi carême)

**Mais, en 2002, les 35 h, mise en place à l'APHP avec une insuffisance de postes créés et une annualisation du temps de travail.**

Les méfaits de l'annualisation du temps de travail que nous avons combattus :

L'annualisation du temps de travail a permis d'augmenter la flexibilité, a imposé la prise ou non des repos, en fonction des besoins et des penuries de personnel.

La pénurie de personnel aggravée par la suppression d'emplois pendant toutes ces années (en 2002 : 78 000 agents, aujourd'hui : 75 000)

